

*La Présidente*

Monsieur Sylvestre SALIN  
Chef du projet débat public LGV Poitiers- Limoges  
Réseau ferré de France  
Direction régionale Centre-Limousin  
16, rue de la République  
45000- ORLEANS

Limoges, le 17 novembre 2006

Monsieur,

Je vous transmets ci-joint quelques observations de la CPDP concernant la note sur « le potentiel de trafic d'un projet de LGV suivant un axe Nord-Sud » que vous nous avez remise à la fin de la réunion du groupe d'échanges CPDP- RFF- Association Berry Limousin- Pyrénées qui s'est tenue à Châteauroux le 13 novembre, note dont nous n'avons pu prendre connaissance qu'après ladite réunion.

Nous attendons les commentaires de Monsieur Didier Thillet. Nous verrons alors comment poursuivre les travaux du groupe.

Les documents élaborés dans le cadre de ce groupe seront évidemment rendus publics ; je vous remercie de bien vouloir en tenir compte lors de leur rédaction finale.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'expression de ma considération distinguée.



**Pierrette LARIVAILLE**

## DEBAT PUBLIC SUR LE PROJET DE LGV POITIERS-LIMOGES

GROUPE D'ECHANGES CPDP- RFF- ASSOCIATION TGV  
BERRY- LIMOUSIN- PYRENEES

### Evaluation du potentiel de trafic du TGV Capitole

Demande d'éclaircissements et remarques de la CPDP sur la note remise en séance le 13 novembre 2006

1. Les Creusois peuvent aussi prendre le TGV à Châteauroux... Dans les 340 000 voyageurs actuellement entre Paris et Châteauroux, il y en a déjà ; il y en aura d'autant plus que l'offre est plus attractive.
2. Il est dit que la situation, telle que décrite dans le paragraphe 2, qui se veut caractériser la relation entre le trafic et la population desservie « est déjà intégrée dans le volume de trafic actuel de la relation Paris-Châteauroux et que le gain de temps apporté par la LGV Capitole ne devrait pas la modifier ». Cela veut-il signifier que la courbe qui donne l'aire d'influence de la gare en fonction du temps pour y accéder est la même quelque soit le type de desserte offert, grande vitesse ou non ?
3. Au niveau des dessertes envisagées : N'est-il pas prévu aussi un train en direction de Roissy-Lille ? Quid de la desserte de la Creuse par train classique ?
4. Pour que tout le monde comprenne bien, il faudrait, dans le tableau mis en annexe ou dans une annexe à part, présenter les résultats de façon plus détaillée en explicitant comment on passe dans chaque cas de l'aire d'influence au trafic.
5. Pourquoi en conclusion retient-on 400000, alors que dans le tableau, si l'on fait la somme des trafics correspondant aux différentes relations arrive-t-on à 727100 voyageurs ?
6. Comment sont évalués les trafics train classique qui figurent dans la 3<sup>ème</sup> colonne du tableau ?
7. Les estimations de trafic du TGV Capitole ne tiennent visiblement pas compte des reports « route-rail » ; d'une façon générale, il semble qu'elles soient moins complètes que celles réalisées dans le cadre de l'étude de la LGV Poitiers-Limoges et il faudrait le préciser en soulignant en quoi elles diffèrent, de façon à ce qu'il n'y ait pas d'ambiguïté.
8. Il conviendrait de rappeler également que l'appréciation socio-économique d'un projet s'appuie non seulement sur le bilan socio-économique, mais également sur des éléments non monétarisés, comme « l'amélioration de l'équité territoriale » (cf, Dossier support, page 75).